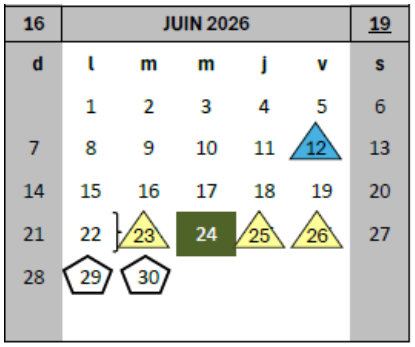
20 janvier 2026

Étaient présents :	Ahmed Abdulla	☑	Charif Rizk	☑	
	Geneviève Dorval	☑	Catherine Sayad	☑	Marie-Soleil Jacques, directrice
	Viviane Fournier P.	☑	Lyubka Stoykova	☑	Erika Barolet, secrétaire
	Marie-Claude Godin	☑	Stéphanie Toner	☑	
	Khedidja Menad	☑		☑	
Étaient absents :	Eve Deland	☒	Marie-Pier L'Heureux	☒	
	Marie-Pier Lacas	☒		☒	Invité(e) :
					Alexandre Mathieu, directeur adjoint
					Johanne Sabourin, Gestionnaire administrative

SUJET	RÉSUMÉ DES PROPOS	RESPONSABLE DU SUIVI
1. Ouverture de l'assemblée	19h01	
2. Présence et vérification du quorum	Nous avons quorum	
3. Période de questions du public	Aucun membre du public	
4. Adoption de l'ordre du jour	L'ordre du jour a été adopté, avec l'ajout d'un point au varia. Le varia comprend désormais le point suivant : 12.1 – Reconnaissance bénévole Résolution : CÉ2526-2001-01 Ordre du jour proposé par M^{me} Toner Secondé par M. Rizk	

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre du 25 novembre	Les membres du CÉ ont pris connaissance du procès-verbal de la rencontre de novembre, lequel a été adopté sans modification Résolution : CÉ2526-2001-02 Proposée par M^{me} Viviane Secondée par M^{me} Stoykova	
6. Suivis au procès-verbal		
6.1. Suivi et correctif activités parascolaires hiver 2026	Madame Jacques présente les différentes activités parascolaires offertes pour la session d'hiver. Avec Éduc-Action, plusieurs ateliers seront proposés : ingénierie et briques LEGO, création de bandes dessinées (thème Superhéros), Laser tag, danse latine, tennis, échecs et cuisine nutritionnelle. S'ajouteront également le soccer LaSalle ainsi que deux activités maison : les sciences et le badminton. Une petite erreur s'était glissée dans l'inscription au soccer LaSalle, qui n'acceptait initialement que les garçons. Après vérification, la situation a été corrigée : l'activité sera bien offerte en formule mixte	
7. Sujets :		
7.1. Modification au calendrier scolaire 25-26 : 11 juin	Nous avons dû déplacer la journée pédagogique, initialement prévue le 11 juin, au 12 juin, puisque des examens du ministère sont prévus cette journée-là.  Résolution : CÉ2526-2001-03 Proposée par M^{me} Viviane Secondée par M^{me} Stoykova	

7.2. Modification proposée à la grille-matière pour 26-27

Cette année, en lien avec notre projet éducatif et à la suite des nombreuses discussions tenues dans l'école concernant l'usage de l'anglais, la maîtrise du français et l'exposition au français de nos élèves, nous avons constaté un enjeu important. Nous offrions 90 minutes d'anglais par semaine aux élèves de la 3e à la 6e année, alors que la grande majorité d'entre eux maîtrisent déjà très bien cette langue. Or, la loi nous oblige uniquement à offrir 60 minutes d'anglais.

Nous souhaitons donc maintenir ces 60 minutes obligatoires et redistribuer les 30 minutes restantes dans une autre spécialité afin de favoriser une plus grande exposition au français. Une réflexion a été menée en équipe-école : d'abord en cycles, puis en CPEE, et finalement en assemblée générale afin de recueillir l'avis de l'ensemble du personnel.

À la suite de cette démarche, les 30 minutes seront redistribuées selon les préférences anticipées des élèves : environ 60 % choisiront l'éducation physique, 20 % la musique et 20 % l'anglais. Les élèves devront indiquer deux choix. Nous prévoyons que la majorité obtiendra leur premier choix, mais certains pourraient recevoir leur deuxième afin de respecter les proportions établies. Les minutes ont donc été réparties dans les spécialités en fonction de ces pourcentages, ce qui nous permet d'assurer la présence des spécialistes nécessaires.

La prochaine étape consistera à intégrer ces choix dans l'horaire. L'objectif est de créer des groupes en décloisonnement, et c'est ainsi que le projet sera présenté.

SPÉCIALISTES	*Préscolaire 4 ans*	*Préscolaire 5 ans*	*A (1re année)*	*B (2e année)*	*D (3e année)*	*E (4e année)*	*G (5e année)*	*H (6e année)*	*Primaire accueil 1er cycle*	*Primaire accueil 2e cycle*	*Primaire accueil 3e cycle*	*HDAA 821/825 (Ph*	*HDAA 822/823/824*					
Anglais			60	60	66	66	66	66	0	0	0	60	60					
Art dramatique			0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Art plastique			0	0	0	0	0	0	90	90	90	90	90					
Danse	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
Éducation Physique	30	30	120	120	138	138	138	138	120	120	120	120	120					
Musique	30	30	90	90	66	66	66	66	60	60	60							
TOTAL	60	60	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270	270		0	0	0	0
TOTAL SPÉCIALISTE:	**60**	**60**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**	**270**		**270**	**270**	**270**	**270**
TOTAL ENSEIGNEMENT PAR SEMAINE	**1410**	**1410**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**	**1500**

Résolution : CÉ2526-2001-04

Proposée par M. Rizk
Secondée par M. Abdulla

7.3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Monsieur Alexandre présente le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Il rappelle qu'il s'agit d'un document officiel, standardisé cette année. Le plan vise d'abord la prévention — éviter que des situations surviennent — puis décrit les actions à mettre en place lorsqu'un incident se produit, ainsi que les étapes de suivi. L'objectif est donc double : prévenir et, au besoin, intervenir de façon structurée. Le document est organisé autour de neuf étapes : l'analyse de la situation, les mesures de prévention, la collaboration avec les parents, les modalités de signalement ou de dépôt d'une plainte, la confidentialité, les actions à entreprendre à la suite d'un acte d'intimidation ou de violence, les mesures de soutien ou d'encadrement, les sanctions disciplinaires et enfin le suivi et le signalement des plaintes. Ces neuf étapes sont reprises pour chacun des trois thèmes du plan : la violence, l'intimidation et la violence à caractère sexuel. Une nouveauté s'ajoute cette année : une section portant sur l'intimidation et la violence fondées sur des motifs liés à la couleur de la peau ou à l'origine ethnique ou nationale. Le document présente donc, pour chacun des thèmes, la même structure en neuf étapes, permettant une compréhension uniforme et une application cohérente des interventions. Résolution : CÉ2526-2001-05 Proposée par M^{me} Viviane Secondée par M^{me} Toner	
7.4. Suivi budgétaire suite à la révision de décembre	Un bref suivi budgétaire est présenté à la suite de la révision du budget réalisée le 17 décembre. Comme prévu, un montant de 50 000 $ devait être dégagé afin de compenser les coupures. L'exercice a confirmé que ce montant peut effectivement être récupéré à même le budget, tout en maintenant l'équilibre budgétaire. Cette conclusion est rassurante, d'autant plus que certaines écoles environnantes ont rapporté ne pas y parvenir. Les analyses effectuées en début d'année laissaient croire que l'objectif était atteignable, et c'est maintenant confirmé : les sources de financement nécessaires sont clairement identifiées. Le CPEE a été consulté et, jusqu'à maintenant, l'impact sur le personnel enseignant demeure limité. Les enseignants indiquent ne pas ressentir de manière significative les effets des coupures. Certaines modalités de gestion ont été ajustées et des réductions ont été faites à des endroits où elles se font peu sentir. Par ailleurs, la perte d'une psychoéducatrice en janvier, qui n'a pas été remplacée, entraîne des économies supplémentaires, bien que cette situation soit regrettable. Cela crée néanmoins une certaine marge de manœuvre. En somme, les coupures ne devraient pas avoir d'impact supplémentaire d'ici la fin de l'année, et le budget devrait demeurer non déficitaire selon les projections actuelles.	

8. Enseignants : suivi de la vie scolaire	Madame Godin fait un retour sur les activités récentes et à venir. Elle souligne d'abord la fête de Noël et le déjeuner qui ont eu lieu avant les vacances, un moment apprécié. Plusieurs activités hivernales sont maintenant en préparation. Des "journées blanches" auront lieu dans différentes classes. Le deuxième cycle participera à une sortie extérieure au parc Jean-Drapeau le 4 février prochain. Les élèves de 6e année iront faire du ski de fond le 18 février, et les maternelles auront également une activité extérieure au parc au début février. Une activité " Fat bike" est prévue pour la 5e année, et les groupes de 5e/6e ont déjà participé à deux journées organisées par les enseignants d'éducation physique. L'école est donc très active à l'extérieur en ce moment, dans l'esprit du carnaval d'hiver. Une demi-journée d'activités sous le thème des Olympiques sera organisée en février par les enseignants d'éducation physique. Plusieurs classes ont aussi tenu des portes ouvertes pour présenter leurs projets, notamment au deuxième cycle. Le premier cycle recevra de nouveau l'Octogone au début février. Au troisième cycle, une activité autour du tricot et du crochet est prévue cette semaine. Une véritable petite passion pour le tricot et le crochet est en train de naître chez les élèves, qui circulent avec leurs balles de laine. Certains réalisent même des projets plus complexes, rappelant les tapis confectionnés autrefois au tricotin. Madame Jacues mentionne enfin qu'une nouvelle édition du Petit Duc sera envoyée d'ici la fin de la semaine. La mise en page a été entièrement revue pour 2026 afin de rendre le document plus attrayant et plus facile à consulter. L'objectif est d'augmenter l'intérêt des parents, puisque plusieurs d'entre eux ont indiqué ne pas toujours le lire, malgré la présence d'informations importantes. Les membres du CÉ seront invités à donner leur avis sur cette nouvelle version une fois qu'ils l'auront reçue.	
9. Service de garde	Madame Menad informe le conseil des prochaines journées pédagogiques. Le 6 février, une sortie Aventure Neige est prévue au Mont-Tremblant pour une activité de glissade sur tube. Le 27 février, les élèves se rendront à l'Aquadôme, et le 27 mars, une sortie au Zoo de Granby est planifiée.	
10. Correspondance	Aucune correspondance pour le conseil d'établissement.	

11. Rapport aux membres de la personne déléguée au Comité de parents	M. Abdulla fait un retour sur les informations reçues lors de la dernière rencontre du Comité de parents. La question de la tenue des rencontres du conseil d'établissement à distance a été abordée. Le Comité de parents fonctionne entièrement en mode virtuel, et il a été confirmé qu'un fonctionnement hybride serait possible pour le CÉ. Toutefois, une présence sur place demeurerait nécessaire afin d'accueillir d'éventuels membres du public. Une telle modalité devrait également être intégrée au règlement de régie interne. La direction validera ces aspects avec le service juridique, et le conseil pourra en rediscuter lors de la révision annuelle des règles de régie interne. M. Abdulla aborde ensuite le suivi concernant l'application du vouvoiement. En septembre, il avait été convenu d'encourager les élèves à vouvoyer les adultes, sans en faire une règle stricte ni imposer de sanctions. L'approche demeure éducative : valoriser les élèves qui adoptent spontanément cette pratique et laisser l'habitude s'installer progressivement. Plusieurs élèves vouvoient déjà naturellement. Il rappelle toutefois que cette mesure ministérielle ne fait pas consensus dans le milieu scolaire. Même dans les milieux universitaires, peu de chercheurs estiment que le vouvoiement n'aura pas un impact significatif, et plusieurs considèrent que les efforts auraient pu être investis ailleurs. Le contexte politique étant en mouvance — notamment avec un changement annoncé au ministère de l'Éducation — il est difficile de savoir si la mesure sera maintenue. L'école poursuit donc une application graduelle et naturelle. Une pétition circule également concernant les brigadiers scolaires, puisque la couverture actuelle s'arrête à 12 ans. Certains souhaitent étendre la mesure jusqu'à 18 ans afin d'inclure les élèves du secondaire. Cette information a été partagée au Comité de parents, bien que la pétition n'ait pas été vue dans toutes les écoles. Enfin, M. Abdulla mentionne que 26 écoles du centre de services sont actuellement en déficit. Madame Jacques souligne que notre école n'a jamais présenté de budget déficitaire depuis son ouverture et qu'elle dépose même régulièrement des budgets excédentaires, ce qui contribue à combler les déficits d'autres établissements. Elle rappelle que cette situation n'est pas due à la chance, mais au travail rigoureux de toute l'équipe et à des paramètres budgétaires bien gérés.	
12. Varia		
12.1. Reconnaissance bénévole	Un suivi est présenté concernant l'utilisation du budget du conseil d'établissement pour la reconnaissance des élèves bénévoles. Un premier événement a eu lieu juste avant Noël. Les élèves impliqués dans le dépôt extérieur ainsi que ceux de la brigade bibliothèque, responsables du classement des livres, ont été invités au gymnase pour une petite célébration comprenant pizza et gâteau. Ils ont également reçu un certificat de reconnaissance, signé par le président du conseil d'établissement et la direction. L'activité a été organisée de manière à être visible depuis la fenêtre vitrée, permettant aux autres élèves de constater la raison de cette reconnaissance : leur engagement bénévole et le temps personnel qu'ils consacrent au bon fonctionnement de l'école. L'événement, bien que simple et informel, a été très apprécié des élèves.	

	Une seconde activité de reconnaissance est prévue à la fin de l'année. En ce qui concerne le budget, environ la moitié — peut-être un peu plus — a été utilisée pour cette première activité. L'école assumera certaines dépenses complémentaires, notamment pour la portion alimentaire lors du prochain événement. L'ensemble a permis de créer un moment chaleureux et significatif pour les élèves, tout en respectant l'enveloppe budgétaire allouée.	
13. Levée de la séance	Levée de l'assemblée à 20h48 Proposée par M^{me} Toner Secondé par M^{me} Stoykova	